

le 31 mars 1954.

II/MC

P. n. 5. a

2449

Monsieur le Conseiller fédéral,

Au cours d'un entretien que j'ai eu avec lui lors d'une réception donnée samedi passé à la Chancellerie fédérale en l'honneur des participants au Congrès européen des jeunesses politiques, qui se tient en ce moment à Vienne, le Secrétaire général des Affaires étrangères, M. Karl Wildmann, s'est montré fort dépité au sujet d'un article paru dans la "Gazette de Lausanne" du 22 de ce mois sous le titre "Après un échec diplomatique - Le cas de l'Autriche", dû à la plume du journaliste Aldo Dami. M. Wildmann s'est exprimé en outre en termes assez déplaisants sur le compte de ce journalisme, l'inculpant même d'espionnage en faveur du national-socialisme pendant la guerre et d'être actuellement un agent des Soviets.

Cet article, en effet, dans lequel l'Anschluss est considéré comme représentant une constante historique répondant au vœu du peuple autrichien et dont la réalisation serait pour de nombreuses raisons inévitable, a causé une bien pénible surprise à la Chancellerie fédérale. Ceci d'autant plus que c'était précisément le danger de l'Anschluss que les Soviets avaient avancé à Berlin pour s'opposer à l'évacuation militaire de l'Autriche et que cet argument forme le leitmotiv de leur propagande quotidienne par la presse et la radio contre le Gouvernement autrichien.

L'article dont il s'agit contient, avec plusieurs vérités bien connues se référant spécialement à la période d'entre les deux guerres, maintes affirmations formulées, de toute apparence assez à la lé-

Monsieur Max Petitpierre,
Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique,

./.

B e r n e .

-2-

gère que je m'abstiens d'analyser ici. Je me bornerai à relever, en tout état de cause, qu'après la dure expérience de l'Anschluss, le peuple autrichien dans sa majorité croit en ce moment, malgré sa difficulté à se débarrasser de son complexe de "grand Etat", à la possibilité de l'existence de l'Autriche comme petit Etat, à l'exemple de la Suisse.

J'ai naturellement rendu M. Wildmann attentif au statut de notre presse qui nous empêche d'intervenir auprès des journaux - dans le cas qui nous occupe la "Gazette de Lausanne" - afin de l'inviter à rectifier les assertions contenues dans son article, que les autorités autrichiennes considèrent comme inexactes. Je crois néanmoins devoir vous signaler la démarche du Secrétaire général des Affaires étrangères, dans l'éventualité où il serait possible au Département d'en faire part à l'organe vaudois. Il est évident qu'en ce qui concerne notre pays, comme M. Wildmann a tenu du reste à le souligner, la publication de cet article ne peut répondre à aucune nécessité; notre intérêt étant d'avoir à notre frontière une Autriche forte et indépendante, ce ne devrait pas être la tâche de notre presse de favoriser la propagande soviétique contre le Gouvernement autrichien. Je ne crois pas que cela devait être le but visé par la "Gazette de Lausanne". La publication de cet article pourrait, en revanche, être attribuée à d'autres influences, elles aussi étrangères à notre pays. Si la question de l'Anschluss ne paraît, en effet, pas affecter particulièrement les Américains et les Britanniques, il n'en est pas de même pour les Français. Ceux-ci redoutent que les velléités annexionnistes autrichiennes ne se raniment avec le retrait des forces d'occupation et même avec la suppression du contrôle interallié. Ils sont donc amenés à considérer que le maintien du contrôle interallié et de l'occupation de l'Autriche s'impose, sous cet aspect également, dans l'intérêt de ce pays.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

LE MINISTRE DE SUISSE
EN AUTRICHE:

sig. Minister Feilercher